



Morières
lès Avignon

COMPTE FINANCIER UNIQUE **2024**



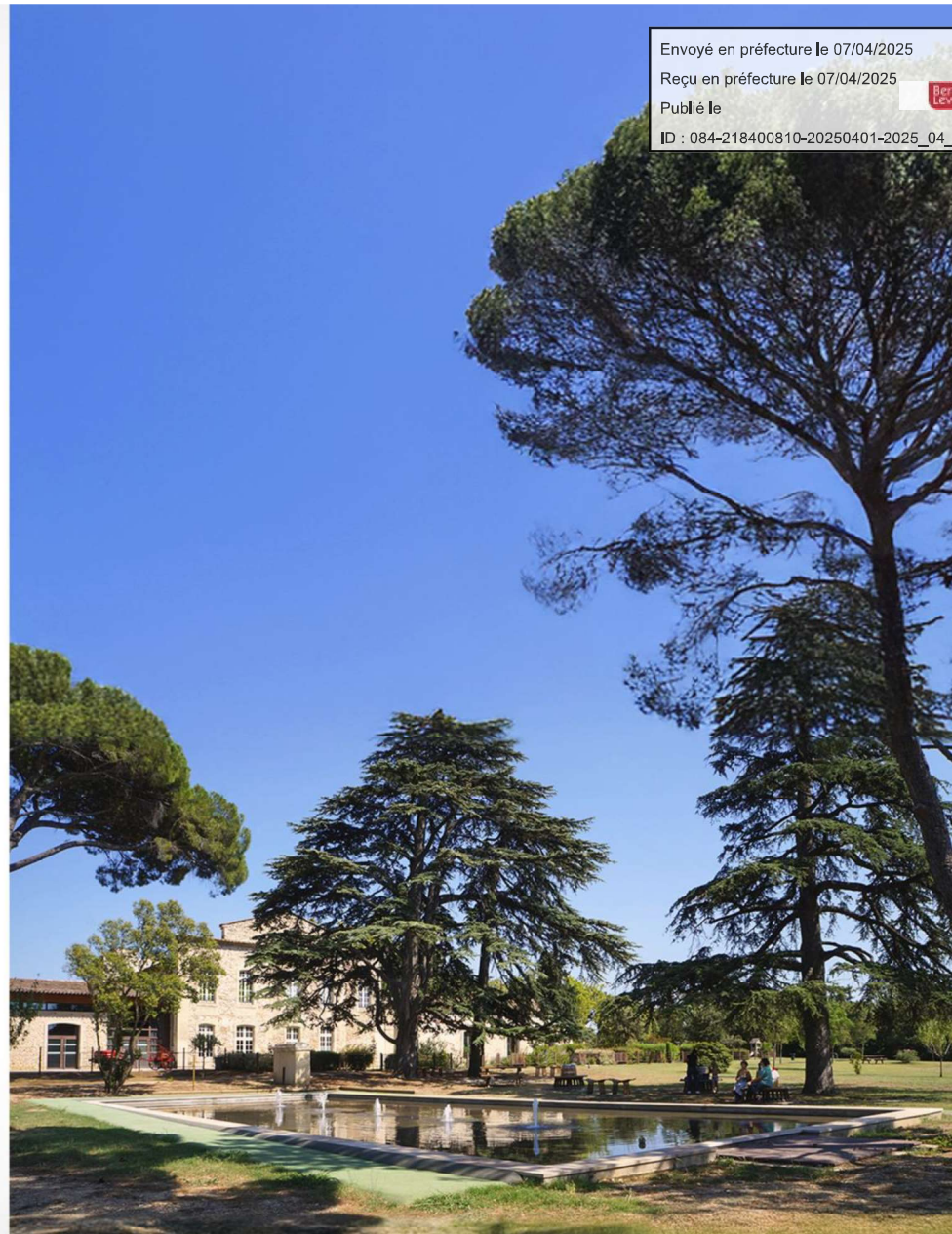
Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

Berger
Levrault



I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les dépenses réelles de fonctionnement

- En 2024, les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 1,84% par rapport à 2023 et s'établissent à 10 402 000€
- La masse salariale et les charges à caractère général se stabilisent
- Ce résultat très satisfaisant a pu être obtenu grâce à un contrôle accru mais aussi un long travail de renégociation et de réorganisation
- L'excédent de fonctionnement, après comparaison des recettes et des dépenses réelles, et déduction faite du produit de la vente de la résidence Saint André, est d'1 184 000€

1. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

- 331 000€ pour les dépenses d'entretien et de maintenance (voirie, réseaux, bâtiments publics, matériel, matériel roulant)
- 326 000€ pour les dépenses d'énergie (électricité + gaz)
- 244 000€ sur l'alimentation en raison de l'intégration de marchés liés à la restauration scolaire sur cette ligne
- 240 000€ autres services avec notamment 187 000€ pour Synergie Family et 24 000€ de vérifications réglementaires
- 170 000€ pour les assurances (multirisques, DAB et bâtiments)

2. LES CHARGES DE PERSONNEL

- Elles atteignent 6 675 000€ en 2024, soit +0,16% par rapport à 2023
- Des facteurs de hausse avec la revalorisation du SMIC et le Glissement Vieillesse et Technicité
- Des facteurs de baisse avec l'externalisation du périscolaire et de l'extrascolaire sur le groupe M. Pagnol à partir du 1^{er} septembre 2024
- Une réorganisation des services avec certains départs non – remplacés

3. LES AUTRES CHARGES (CHAPITRE 65)

- La subvention pour le CCAS, soit 247 000€, est plus faible que les autres années en raison d'un excédent important au 31/12/2023
- La contribution au SDIS a progressé de 15 000€ pour s'établir à 344 000€
- Les subventions aux associations ont atteint un total de 193 000€
- 63 000€ (redevance spéciale pour OM et informatique en nuage)

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE



4. ATTENUATIONS DE PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_013-DE



- La pénalité au titre de la loi SRU (84 000€) a légèrement augmenté (+ 2000€)
- La contribution au fonds de péréquation atteint 48 000€ (+ 3000€)
- Les charges financières ont progressé en raison de l'emprunt d'1 500 000€ souscrit auprès de la CDC et atteignent 241 000€
- 65 000€ correspondant à des régularisations de dépenses d'ordre d'années antérieures

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

B. Les recettes réelles de fonctionnement

- Elles sont en baisse de 475 000€ (hors recettes exceptionnelles) et s'établissent à 11 292 000€
- Des hausses sont perceptibles sur les chapitres produits et impôts et taxes
- Le chapitre « Dotations » baisse en l'absence du « filet sécurité » en 2024
- Les recettes réelles atteignent 14 386 000€ avec intégration des recettes exceptionnelles

1. LE CHAPITRE IMPÔTS ET TAXES

- 6 458 000€ soit +305 000€ sur les impôts directs locaux pas de hausse des taux communaux mais hausse des bases et de l'assiette du nombre de foyers imposables
- 359 000€ pour la taxe additionnelle aux droits de mutation, stable par rapport à 2023
- L'attribution de compensation versée par le Grand Avignon (1 258 000€) ; la régie des droits de place (10 000€) ; et le produit de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (32 000€) demeurent identiques

2. LE CHAPITRE DOTATIONS & PARTICIPATIONS

- Il atteint 2 251 000€ en 2024
- 850 000€ de subventions CAF pour le fonctionnement de nos structures petite enfance, éducation et jeunesse (+12 000€)
- 923 000€ pour la Dotation Globale de Fonctionnement (+ 30 000€)
- 185 000€ Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
- 75 000€ au titre des autres participations de l'Etat (aide restauration scolaire ; emplois aidés et FNADT)
- 58 000€ de compensation versée par l'Etat au titre des logements exonérés de taxe foncière et THLV (+29 000€)
- 29 000€ pour le FCTVA des dépenses de fonctionnement (- 8 000€)

3. LES AUTRES CHAPITRES

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE



- Le chapitre « Produits des services » est stable à 632 000€ démontrant une fréquentation équivalente des diverses structures (cantine, crèche, péri et extrascolaire)
- Les atténuations de charges (remboursements sur les absences du personnel) baissent significativement à 59 000€ (divisé par deux par rapport à 2023)
- Les autres produits de gestion courante avec 125 000€ de revenus locatifs ; 50 000€ de subvention pour le conseiller numérique ; 32 000€ de remboursement de sinistres
- Les produits exceptionnels atteignent 3 092 000€ (cession résidence Saint André + 4 autres biens communaux)

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses d'investissement

- En 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 773 000€
- 1 984 000€ pour les immobilisations en cours (chapitre 23)
- 1 260 000€ pour les immobilisations corporelles (chapitre 21)
- 513 000€ pour le remboursement du capital de la dette
- 13 000€ pour des études diverses (chapitre 20)

LES PRINCIPALES DEPENSES

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084*218400810*20250401*2025_04_019*DE



- 1 861 000€ ont été investis dans la construction du futur groupe scolaire (+ 235 000€ sur les RAR 2023 hors AP/CP)
- 365 000€ pour les travaux du nouveau poste de police municipale
- 82 000€ pour divers travaux de voirie
- 64 000€ pour la création d'un miroir d'eau au clos Folard
- 55 000€ travaux d'amélioration du système de chauffage au gaz
- 53 000€ pour l'amélioration de l'éclairage public
- 42 000€ pour la création de l'espace Snoezelen

LES AUTRES DEPENSES

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

Bescher
COMPTA



Morières
les Avignon

- 32 000€ acquisition d'un véhicule électrique
- 27 000€ acquisition de mobilier et de matériel pour les services municipaux
- 22 000€ abattage et plantation de 16 arbres chemin du Vieux Moulin
- 11 000€ achat de deux lave – linge et deux sèche – linge
- 5 000€ achat d'une armoire chaud / froid pour la cuisine centrale

B. Les recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le Berser
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE



- Les recettes réelles augmentent de façon exponentielle pour atteindre 7 658 000€
- 3 801 000€ grâce aux deux emprunts mobilisés en 2024
- 1 777 000€ de virement de la section de fonctionnement
- 1 523 000€ de subventions diverses (Grand Avignon, Etat, conseil départemental)
- 341 000€ de FCTVA, stable par rapport à 2023
- 213 000€ au titre de la taxe d'aménagement (contre 504 000€ en 2023 soit une baisse de 58%)

CONCLUSION

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE



Morières
lès Avignon

- L'année 2024 confirme la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un excédent d'1 180 000€ sur les opérations réelles
- Dans le même temps la dynamique des investissements se poursuit avec plus de 3 000 000€ de dépenses d'équipement, dont 2 000 000€ consacrés au nouveau groupe scolaire
- Le résultat de l'exercice, largement positif, ajouté à l'excédent de fonctionnement cumulé, permet de prévoir un versement vers la section d'investissement d'1 235 000€ en 2025